

La revanche du chasselas

● Autrefois déprécié, le cépage blanc le plus cultivé de Suisse connaît un regain de faveur. Des vignerons vaudois tentent d'en faire un vin de niveau international

Patricia Brief

Le chasselas a le vent en poupe. En 2007, l'inscription de Lavaux au patrimoine mondial de l'Unesco a brièvement mis en lumière une région vouée à la production d'un vin largement méconnu dans le monde. En effet, la Suisse est un des seuls pays où l'on vitifie le chasselas sur une large échelle.

Les Retraites Populaires du canton de Vaud viennent de publier aux éditions Favre le premier ouvrage entièrement consacré au cépage roi de la région lémanique. D'autres livres sont en préparation. Et sous l'impulsion de Louis-Philippe Bovard, propriétaire du domaine Louis Bovard à Crilly, un Conservatoire mondial du chasselas va bientôt voir le jour à Rivaz (lire ci-dessous).

C'est une belle revanche. Car l'image de ce cépage a été ternie dans les années 1980. Les excès de rendement ont produit des vins médiocres. La Confédération a subventionné – et continue de le faire – la diversification de l'encépagement, qui a souvent eu lieu au détriment du chasselas. Mais avec ses

«Le vin doit s'adapter aux nouvelles façons de boire. Il faut faire du chasselas un vin de gastronomie»

4000 ha, celui-ci reste le cépage blanc le plus cultivé en Suisse. Autrefois déprécié et associé à un petit vin marché, il a connu un regain de faveur auprès des consommateurs, à tel point que certaines années, la demande dépasse l'offre.

Cependant, il est souvent moqué par les dégustateurs étrangers. En témoigne un passage du dernier livre de Jonathan Nossiter, *Le Gout et le pouvoir*, publié fin 2007 chez Grasset. Le réalisateur de *Mondovino* se trouve à Meursault chez un célèbre producteur, Jean-Marie Roulot. Celui-ci a invité quelques amis, et chacun doit présenter un vin qu'il aime et un flacon qu'il n'aime pas. Jean-Marie Roulot ouvre une bouteille d'un vigneron de l'utry. Un des participants déguste et s'exclame : «Le chasselas, ça fait plat.» Étame de Jean-Marie Roulot fait des grimaces de désapprobation. Et le vigneron bourguignon de commenter : «Le chasselas est un

cépage ingrat. C'est pour cela qu'il n'a pas beaucoup de succès. Autre exemple : en juin 2007, la revue *Vinum* publiait un article sur l'appellation des vins suisses par des dégustateurs autrichiens. Les chasselas présentés avaient en queue du classement.

Question de goût ? Le chasselas, consommé uniquement comme saïssin de table en France – à l'exception de la Haute-Savoie – ne plaît-il qu'aux Suisses ? Avec Lavaux comme carte de visite des vins suisses à l'étranger, les choses pourraient changer. Si le chasselas devient un vin de niveau international, à condition que les vignerons soient à l'aise avec les nouvelles techniques de vinification. Après tout, des vins étrangers – autrefois considérés comme ingrats, tel le Grüner Veltliner d'Autriche, ont réussi une belle carrière internationale.

Après une période de relative désaffection, le chasselas revient au premier plan en Suisse, constate Jacques Perrin, directeur du Club des amateurs de vins exquis et expert au Grand-Jury européen. Mais il y a encore beaucoup de vins emmêlés, balourds, qui manquent de style et d'éclat. Pourtant, les modèles existent. «On les trouve essentiellement dans le canton de Vaud. Ce cépage semble avoir une histoire millénaire. Et ces modèles améliorent les critiques étrangères.»

Le journaliste français Michel Bettane et Thierry Desseauve ont retenu deux producteurs de chasselas dans leur livre *Les plus grands vins du monde*, publié aux éditions Millevine. Raymond Pacot, propriétaire du domaine La Colombe à Féchy, et Louis-Philippe Bovard. Du premier, ils citent les vers de Bayel et Le Brez. Du second, le Dézaley Méritaine, avec ce commentaire élogieux : il sera étonnant plus d'un par son élégance, et son équilibre, avec l'agréable des notes de miel, de tilleul et de noisette, assez proches des grandes marronnées du nord du Rhône.

Dans son numéro de février 2008, la Revue du vin de France avait établi un palmarès des cent meilleurs vins de Suisse et cité plusieurs chasselas de Vaud et de l'Utique. Le Villette Vins N° 10 2005 de Henri et Vincent Chodet à Aman avait même obtenu une note de 18/20 et un classement dans la catégorie des vins exceptionnels.

Mais ce qui plaît aux dégustateurs étrangers ne plaît pas forcément aux consommateurs suisses, habitués à boire des chasselas très



Vinifications en Lavaux. Aux yeux des vignerons qui cherchent à en faire un grand vin, le chasselas peut encore progresser. ARCHIVES

sucrés et pétillants, surtout en apéritif. Or ce style de consommation – l'apéritif – est en train de disparaître, affirme Raymond Pacot. Toutes les études fontes à ce sujet montrent en effet que les consommateurs boivent moins, mais mieux. Ils sont toujours plus nombreux à chercher la qualité, et ainsi dégustent le vin à table.

Le vin doit s'adapter aux nouvelles façons de boire, dit Raymond Pacot. Il faut faire du chasselas un vin de gastronomie. Je me suis mis à la biodynamie dans ce but. Aujourd'hui, j'obtiens des grains plus petits, des arômes plus intenses. Dans le monde de la gastronomie, on aime les vins qui ont de l'acidité. Raymond Pacot bloque donc la fermentation malo-lactique de certains de ses vins, afin de leur donner plus de vivacité. «Mais ces chasselas vont se supporter par un seul défaut», remarque-t-il. Ce sont donc des vins plus difficiles à élaborer, car la fermentation malo-lactique à l'avantage de cacher le côté végétal. Le problème, c'est que les consommateurs suisses n'aiment pas l'acidité.

Louis-Philippe Bovard bloque

aussi la fermentation malo-lactique de certains de ses chasselas. De plus, il les élève de manière à faire disparaître le gaz carbonique, «le CO₂» manque les saveurs, dit-il. Il sait que de tels vins ne font pas l'unanimité dans le canton de Vaud. Mais «le consommateur doit accepter qu'il existe plusieurs catégories de vins de chasselas», dit-il.

Le blocage de la deuxième fermentation semble donc être une des conditions du succès du chasselas dans la gastronomie et à l'étranger. D'autre part, ce n'est pas un hasard, Le Villette Vins N° 10 sélectionné par la Revue du vin de France n'avait pas fait la malo-lactique. En revanche, Raymond Pacot considère que le gaz carbonique n'est pas un problème : «le rosé portugais Mateus est pétillant et il a du succès sur les marchés étrangers.»

Aux yeux des vignerons qui cherchent à en faire un grand vin, le chasselas peut encore progresser. C'est une des raisons d'être du Conservatoire imaginé par Louis-Philippe Bovard. «Ce projet représente une manière de donner ses lettres de noblesse au chasselas, et de l'amener à une classe internationale, ce qui est difficile, surtout dans le Dézaley, dit-il. Mais j'aimerais que d'autres appellations du canton, comme Féchy, Mont-sur-Rolle ou Yvorne y parviennent aussi. Il est donc nécessaire de trouver les bons clones, adaptés aux bons terroirs, et de les planter dans des sols adéquats. On en est encore aux balbutiements.»

«Un potentiel d'amélioration existe, confirme Olivier Viret, le nouveau responsable de la section viticulture et oenologie à la Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW. Nous essayons d'identifier les meilleurs clones, mais cela prend du temps. Le chasselas s'adapte parfaitement à nos conditions climatiques, surtout dans la région lémanique. Et comme on passe de plus en plus des vins de terroir, il pourra connaître le succès à l'étranger grâce à sa capacité à mettre en valeur le terroir dans lequel il est planté.»

Il a d'autres atouts. «C'est un vin qui a beaucoup d'élegance, de finesse et peu d'alcool», dit Raymond Pacot. Il a des arômes subtiles et complexes. Mais il a le défaut d'être discret dans un monde où on préfère l'intensité aromatique. Cependant, je remarque que les Français et les Anglais qui viennent vivre dans la région ne peuvent plus s'en passer, après l'avoir trouvé déconcertant.» Dans les meilleures terroirs, le chasselas a un potentiel de vieillissement qui peut dépasser les vingt ans. Il accompagne à la perfection la cuisine locale, alors il pourra aussi très bien se marier avec une certaine cuisine du Japon et du Sud-Est asiatiques, observe Jacques Perrin.

Dans quelques années, le chasselas pourra donc décoller à l'étranger. Il y a cependant des obstacles. «D'une part, le marché local est fort, observe Raymond Pacot. D'autre part, les vignerons suisses manquent d'ambition. Ils ne sont pas capables de s'orienter pour aller sur le marché international. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Oui, car faire connaître et apprécier à l'étranger le cépage blanc le plus cultivé en Suisse contribue à améliorer l'image de l'ensemble des vins helvétiques. Ce qui ne peut que renforcer sa notoriété à l'intérieur des frontières, et créer une bonne émotion entre producteurs.»

Une origine mystérieuse

Région lémanique ou Egypte ? Différentes hypothèses circulent

De où vient le chasselas ? Il est attendu que les analyses de son ADN dévoilent le mystère, plusieurs hypothèses continuent à circuler. La première mention de ce cépage apparaît en 1667 dans un «dictionnaire des bons fruits». L'auteur cite une vigne de chasselas installée près de Fontainebleau. Cependant, cette variété tiendrait son nom de la commune de Chasselas, située près de Mâcon. Difficile à vérifier, car il n'y a plus de chasselas dans cette localité. Une autre hypothèse vise son origine en Egypte, dans l'ancien royaume. En 1932, un ampélographe

publie en effet un article qui décrit une vigne semblable à celle du chasselas trouvée dans la Basse-Egypte. L'auteur suppose toutefois que ce cépage n'est répandu en Europe qu'à partir de la Suisse romande. Il écrit ceci : «quasiment découverte catégorique, peu probable, nous croyons qu'il faut se tenir pour les origines du chasselas comme pour la plupart des cépages les plus fameux et répandus, à cette présomption fortifiée des testes des plus vieux amphores qui démontrent au pays où leur culture est à la fois la plus répandue et la plus ancienne. De ce point de vue il n'y a pas de doute que le chasselas soit bien suisse par excellence. Comme le pinot noir et le gamay sont de Bourgogne, le cabernet et le séminon du Bordelais.»

P.B.

Un projet vise à inventorier et étudier les différents clones

A l'occasion de leur 100e anniversaire, les Retraites Populaires ont lancé un concours afin de soutenir un projet novateur mettant en valeur un aspect du patrimoine vaudois. Le jury a retenue la proposition de Louis-Philippe Bovard, à savoir la création d'un conservatoire mondial du chasselas à Rivaz, en Lavaux.

Il y a peu près soixante ans, le producteur Louis Bovard récoltait environ 1 kilo de raisin par cep, explique le vigneron. Les rendements étaient naturellement élevés. Après le gel de 1956, les deux tiers du vignoble ont été replantés avec de nouvelles sélections résistantes aux maladies et plus productives. Mais elles ont contribué à uniformiser les vins et, aujourd'hui, on peine à produire les grands crus d'autrefois. Cela incite à chercher d'autres variétés abandonnées. Par ailleurs, au cours de mes voyages à l'étranger, je fais visiter des conservatoires de cépages, ce qui m'a donné l'idée d'en créer un pour le chasselas.

Le conservatoire va proposer ainsi d'offrir une plate-forme de recherche afin de développer de nouvelles variétés, et de valoriser le chasselas auprès du grand public. «Nous ferons également des microvinifications afin d'évaluer le potentiel des différents clones», précise le concepteur du projet.

Une fondation, créée cette année, assure la pérennité de l'entreprise. En 2009 aura lieu le greffage des cépages. En 2010, la plantation des parcelles, et en 2013, la première récolte. P.B.

Un conservatoire en Lavaux

ont compris dans le développement du vignoble vaudois : le lendemain, le vent de la Côte, le givre, la blancheur et les bois rouges. Puis les six clones de chasselas homologués en Suisse. Enfin, les variétés étrangères.

Le conservatoire se propose ainsi d'offrir une plate-forme de recherche afin de développer de nouvelles variétés, et de valoriser le chasselas auprès du grand public. «Nous ferons également des microvinifications afin d'évaluer le potentiel des différents clones», précise le concepteur du projet.

Une fondation, créée cette année, assure la pérennité de l'entreprise. En 2009 aura lieu le greffage des cépages. En 2010, la plantation des parcelles, et en 2013, la première récolte. P.B.